

« Parmi les riches, l'esprit public est mauvais. » Quelques jours après, ils se plaignaient « de leur coupable indifférence pour la chose publique et de la protection accordée « par eux (1) aux aristocrates d'Avignon, d'Arles, de « Nîmes, de l'Ardèche et de la Lozère. »

Or, c'est précisément de ces régions méridionales qu'arrivèrent, pour la plupart, les julliaciens, dont il nous a été possible de retrouver les noms.

D'Apt accourait, dès le 20 juin 1791, le maréchal de camp *Christophe Cortasse de Sablonet* (2), qui avait jadis disputé à M. de Chênelette les premiers prix de rhétorique.

Il comptait 38 ans de service, six campagnes en Allemagne et sept années de commandement aux colonies. Descendu rue Saint-Pierre, chez la veuve Duperré, se dissimulant le plus possible, il n'attendait que le moment de prendre la direction effective du combat.

(1) « Lyon était devenu un lieu de rendez-vous et de refuge... Il est « difficile de savoir au juste combien d'étrangers suspects y étaient « réfugiés et comment ils y conspiraient. Mais le fait ne paraît pas douteux. » (M. CHARLÉTY, La journée du 29 mai. *Revue de la Révolution* « 14 octobre 1900, p. 364.)

(2) Christophe Cortasse de Sablonet, né à Apt le 26 juin 1736, élève de Juilly du 22 avril 1750 au 22 août 1755, cavalier dans le régiment d'Archiac, le 1<sup>er</sup> septembre 1755, passé dans le régiment d'Enghien le 1<sup>er</sup> septembre 1758, lieutenant aux grenadiers de France le 29 janvier 1762, aide-major le 1<sup>er</sup> février 1763, capitaine le 1<sup>er</sup> janvier 1766, réformé le 4 août 1771, colonel du régiment de la Martinique le 12 août 1772, brigadier des colonies le 10 juillet 1779, brigadier d'infanterie le 1<sup>er</sup> janvier 1784, commandant du bataillon des gendarmes de Guyenne le 1<sup>er</sup> avril 1788, maréchal de camp le 21 septembre 1788, fit en Allemagne les campagnes de 1757 à 1762. Il avait épousé Marie-Marguerite Marrin de Frémery, qui vivait encore à Nancy en janvier 1815. (*Arch. de la guerre*, Lettre écrite au ministre en 1815 par M<sup>me</sup> de Sablonet pour obtenir une pension de 1.000 francs.)